

Monsieur Marcel Diki-Kidiri, président de séance, rappelle quels étaient les trois sous-thèmes du séminaire. Divers points de réflexion ont émergé à plusieurs reprises au cours des débats qui ont suivi chaque communication:

- Quel type d'aménagement linguistique faut-il envisager en fonction des spécificités du pays?
- Quel type de travaux convient-il d'entamer en fonction du contexte rencontré?
- Quelle stratégie convient-il de suivre lorsque la situation n'est pas favorable?
- Quel est le rôle du français dans l'espace francophone?
- Quels moyens utiliser pour diffuser et vulgariser les terminologies?

Ouvrant les débats, M. Rousseau rappelle une idée qui a été exprimée à diverses reprises au cours des séances précédentes: il convient que les gens puissent travailler dans leur propre langue, en sorte que celle-ci soit leur langue de promotion sociale. Quel que soit le contexte, en dépit de situations et de besoins différents, les problématiques demeurent semblables, les méthodologies présentent de nombreux points communs, déjà isolés au séminaire de Hull (cf. *Terminologies nouvelles* n° 3).

M. Fortin remarque que chacun des pays représentés au séminaire rencontre des problèmes de déficit terminologique par rapport à une capacité technique, une capacité de produire. Plus on veut rejoindre les besoins de la population, plus la fibre sociale de la terminologie est importante. En ce sens, M. Akoha

montre que les techniciens, les terminologues et la population doivent être impliqués dans une action concertée pour éviter un échec. S'il partage ce point de vue, M. Koyt précise que le devoir du terminologue est d'accepter la néologie déjà née au sein de la population. Lorsqu'un terme créé ne réussit pas à s'implanter dans la population, cela signifie d'une manière ou d'une autre que la population n'en a pas l'utilité. Sur la base de son expérience de coopération, M. Roduit s'interroge d'ailleurs sur l'utilité d'un arsenal de créations terminologiques qui restent en réserve tant que les possibilités de promotion sociale en langue africaine demeurent inexistantes. Il lui paraît difficile de refuser, par exemple, une demande d'alphabétisation en français fondamental formulée par une communauté villageoise, dans un contexte où tout l'enseignement s'effectue en français.

M. Diaby rappelle que dans les conditions actuelles, l'école n'est plus toujours vue comme un instrument de promotion, du fait que de nombreux diplômés ne trouvent pas d'emploi. Il observe l'émergence d'un nouveau type de développement intellectuel au niveau rural où celui qui a été alphabétisé dans sa langue acquiert des responsabilités et est ainsi amené à apprendre le français pour progresser. En ce sens, M. Tchitchi note que lorsque le développement peut se réaliser au village, il ne s'opère pas d'exode vers le mirage urbain. Une fois alphabétisés, ceux qui le souhaitent doivent pouvoir accéder au français, dont on a besoin pour accéder à la culture des autres peuples.

Adoptant le point de vue de la planification linguistique classique, M. Humbley souligne que la planification

du corpus doit être subordonnée à la planification du statut. Beaucoup de communications ont néanmoins montré qu'il est utile au planificateur de corpus de connaître l'usage. L'exposé de MM. Eloy et Humbley a d'ailleurs attesté que le mécanisme le plus important est la transposition au sein de sa propre langue.

Pour M. Issoufi, la terminologie est plutôt à la remorque du développement. Ce n'est donc pas en faisant de la terminologie qu'on va nécessairement influencer sur le développement. La langue progresse de par la créativité de ses locuteurs et le terminologue devrait avoir pour mission d'observer le processus d'implantation de la technologie et adopter une démarche sémasiologique. Pourtant, M. Gbery rappelle que sa communication montrait que dans les pays du Sud, la terminologie se situe plutôt en amont du développement, alors que dans le Nord, elle intervient plutôt en aval.

Selon M. Tchitchi, de nombreux échecs en matière de développement tiennent à l'absence de prise en compte de l'impact dans les études de faisabilité. Comme l'a montré M. Van Campenhoudt, il importe notamment de réaliser un inventaire de ce qui existe déjà; ainsi, en matière agricole, on tient rarement compte des savoirs locaux. Abondant dans ce sens, M. Ntahomvukiye pense qu'il faut davantage être à l'écoute de l'immense potentiel terminologique des langues: même le français peut s'enrichir au contact des langues africaines.

M. Fortin admet qu'une société est capable de créer sa terminologie à condition qu'elle maîtrise son propre développement. Au Québec comme en France, la haute technologie se pratique

Table ronde

essentiellement en anglais et il convient de fixer des principes et des limites en la matière. On ne doit donc pas seulement miser tous ses efforts sur un développement du corpus comme on le fait peut-être trop en Afrique. L'important est d'abord de prouver qu'on produit davantage dans sa propre langue, un point de vue partagé par Mme Michaud qui souligne l'intérêt d'un dialogue avec les responsables du développement.

À ce sujet, M. Nyembwe Ntita rappelle les expériences rapportées au cours du séminaire: de nombreux responsables pensent que les langues nationales ne pourront être utilisées que lorsque «les recherches seront terminées». Cette attitude a amené les africanistes à travailler sur le corpus avant de revendiquer le statut. Aujourd'hui, on peut penser qu'un minimum d'attention au statut permettrait de mieux réaliser le corpus.

Pour M. Koyt, il ne faut toutefois pas attendre un statut officiel des langues africaines pour répondre à des besoins locaux exprimés par la population: la question du corpus et du statut ne doit pas nécessairement freiner le travail du terminologue. Intervenant en ce sens, M. Diaby rappelle que le terminologue a aussi une mission de sensibilisation et joue un rôle de catalyseur. Il doit soutenir des actions à la base dans des domaines élémentaires comme l'agriculture, l'élevage ou la santé et amener les locuteurs à participer à la création des termes.

En conclusion de cette réflexion, M. Kinhoum montre que les linguistes ont trop souvent mis l'accent sur le corpus, oubliant de prouver aux responsables politiques quel était l'impact économique

de leurs travaux. Comme M. Fortin, il pense qu'il faut rendre les travaux terminologiques plus accessibles.

Intéressée par ce problème de la diffusion des termes nouveaux, Mme White-Kaba insiste sur le rôle déterminant - mais trop souvent ignoré - des médias. Elle note que les présentateurs des émissions en langues nationales n'ont pas été alphabétisés dans ces langues: ils effectuent une traduction simultanée non normée qui s'accompagne d'une véritable anarchie terminologique. Mme White-Kaba souligne ainsi l'intérêt d'une meilleure collaboration des terminologues avec ces intervenants.

À ce sujet, Mme Mamavi rappelle que selon la Délégation générale à la langue française (DGLF, Paris), les médias constituent en règle générale un noyau faible; la présence de journalistes spécialisés est d'ailleurs souhaitable dans les commissions de terminologie. M. Roduit rappelle, quant à lui, que si le coût des médias est élevé, ceux-ci demeurent un important moyen de diffusion et de valorisation de la terminologie. Malheureusement, on les utilise trop peu comme outils de développement.

En matière de standardisation terminologique, M. Kapo souligne l'influence des frontières héritées de la colonisation. Une même langue africaine peut subir l'influence de l'anglais d'un côté de la frontière et du français de l'autre côté. De ce point de vue, il convient de privilégier une terminologie fondée sur les ressources internes de la langue.

En fin de séance, M. Diki-Kidiri propose un résumé de la table ronde en cinq points:

1. La place de la terminologie se situe aussi bien en amont qu'en aval du développement et le terminologue doit tenir compte des termes qui existent déjà.

2. La démarche terminologique doit être fondée sur une collaboration entre le «développeur» et le «développé».

3. La terminologie doit être diffusée largement, notamment par le biais des médias, mais sans oublier les canaux plus traditionnels.

4. Le bilinguisme fonctionnel s'avère nécessaire, la langue nationale et le français répondant chacun à des besoins particuliers et ayant des rôles complémentaires.

5. La terminologie doit concerner en priorité les quatre domaines évoqués au cours du séminaire: l'éducation, le domaine agro-alimentaire, le secteur santé-hygiène et celui de la vie politique et sociale.